**Communiqué de presse du Député Thibault BAZIN**

**17 janvier 2023 – Question au gouvernement sur le passage en deux fois deux voies de la RN4 entre Nancy et Strasbourg sur le tronçon entre Saint-Georges et Gogney**

À l’occasion de la séance de questions orales au gouvernement du mardi 17 janvier, Thibault BAZIN a interpellé une nouvelle fois le gouvernement sur la nécessité de terminer le passage en deux fois deux voies de la RN4 entre Nancy et Strasbourg, dont le dernier tronçon, entre Saint-Georges et Gogney, reste à réaliser.

Après avoir rappelé à M. le Ministre Christophe Béchu (qui représentait le gouvernement) le caractère impérieux de ces travaux pour des raisons territoriales (tronçon emprunté par 10 000 véhicules par jour, dont 30 % de poids lourds), économiques (soutien à un territoire enclavé) et surtout sécuritaires (secteur le plus accidentogène de Lorraine), M. BAZIN a relayé les nombreuses inquiétudes quant à la concrétisation du projet de doublement qu’a provoquées la décision du Ministre chargé des transports du 4 janvier 2023 de mettre à disposition de la Région Grand Est la RN4.

Aussi, Thibault BAZIN l’a tout d’abord interrogé sur les conséquences concrètes de cette mise à disposition sur le projet de doublement de la RN4 et sur l’identité de l’acteur public ayant désormais la charge de réaliser ce projet. Le Ministre lui a répondu que désormais **le conseil régional était responsable de la maîtrise d’ouvrage sur la RN4 et donc de son doublement**.

Ensuite, M. BAZIN l’a questionné sur les perspectives d’obtention d'une autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau qui empêche jusqu’alors l’engagement des travaux, en lui demandant si l’État comptait mener jusqu’au bout cette demande. Le Ministre lui a indiqué que la mise à disposition entraînerait le transfert de l’ensemble des autorisations préalablement acquises, mais que l**’autorisation environnementale ne pourrait être obtenue qu’en 2024** du fait de la nécessité de mettre à jour l’étude d’impact. Le calendrier est ainsi confirmé.

Par une troisième question, Thibault BAZIN a relevé les problèmes en termes de foncier acquis que pouvait poser cette mise à disposition. En effet, pour mener à bien le projet de doublement, les services de l’État ont mené de longues négociations quant au prix d’achat des terrains, notamment agricoles, et ont conduit plusieurs procédures d’expropriation. En faisant remarquer que l’État dispose désormais de biens fonciers indispensables au dédoublement de la RN4, mais ne faisant pas pour l’instant partie du domaine foncier de la RN4, Thibault BAZIN a demandé des précisions au Ministre sur l’avenir dudit foncier. **Le Ministre lui a certifié que ce foncier serait bien mis à disposition de la région également.**

Enfin, Thibault BAZIN a sollicité du gouvernement des engagements clairs sur le financement de ce dernier tronçon. En réponse, le ministre a renvoyé au volet routier du Contrat de plan État-Région 2023 – 2027 dont les « discussions commenceront au 2ème trimestre ».